

Compte rendu CTL du 16 septembre 2021

Après une période de boycott, nous avons pris la décision de participer à ce CTL afin d'apprécier la volonté de la direction de dialoguer, dans le cadre d'un dialogue social de qualité. Solidaires Finances Publiques n'a jamais été et ne sera jamais dans un accompagnement des politiques actuelles de destruction de notre administration. C'était l'une des raisons de nos boycotts.

En réponse à une de nos interventions, le Directeur nous a indiqué qu'il n'avait pas de compte à rendre aux organisations syndicales, qu'il était seul maître à bord et qu'il communiquerait aux représentants du personnel ce qu'il voudrait, quand il voudrait et comme il voudrait. On a parfaitement compris que ce point n'était pas négociable !

L'ordre du jour :

- Approbation des précédents PV
- 1 er bilan du nouveau dispositif de télétravail (Pour info)
- Fin des paiements en espèces aux guichets de la DDFIP (Pour avis)
- France Services Ribérac (règlement d'utilisation collective (Pour avis)
- Bilan de la campagne des entretiens professionnels (pour info)
- Questions diverses

1°) - 1 er bilan du nouveau dispositif de télétravail (Pour info)

Le bilan transmis par la direction est de son propre aveux très partiel, puisque le dispositif est récent. A ce jour, aucun refus de télétravail n'a été acté officiellement.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y en pas ! Pour rappel, lors d'une demande de télétravail, il y a maintenant un entretien informel avec le chef de service ; le refus peut alors être exprimé à ce moment.

Solidaires Finances Publiques demande à tous les agents de déposer quand même leur demande de temps partiel dans SIRHIUS, afin qu'il y ait une trace.

Pas de demande dans SIRHIUS = pas de demande ! Donc si pas de demande pas de refus . CQFD

Nous avons profité du sujet pour demander une enquête qualitative du télé-travail : Quelles sont les motifs de demande de télétravail (Eloignement géographique, nécessité d'être au calme pour travailler, problème d'ambiance dans les services, ...), quelles sont les conséquences en matière d'organisation,

C'est à ce moment que le directeur nous a répondu que d'une part ce n'était pas sa priorité, et d'autre part si une telle enquête avait lieu il n'avait pas d'obligation de la communiquer aux OS.

Il décidera seul en temps voulu, de là à penser que la décision serait fonction des résultats de l'enquête

2°) - Fin des paiements en espèces aux guichets de la DDFIP (Pour avis)

Il s'agit d'un recul du service public, d'une externalisation de nos missions (transfert vers les bureaux de tabac)

A l'unanimité les OS présentes ont voté contre.

3°) - France Services Ribérac (règlement d'utilisation collective (Pour avis)

S'agissant des modalités d'organisation suite au NRP, et en cohérence avec notre opposition totale à ces projets, nous avons voté contre.

4°)- Bilan de la campagne des entretiens professionnels (pour info)

428 agents dans le département devant être évalués, 28 refus de participation, 4 recours hiérarchiques et aucun en CAPL.

L'absence de réduction- majoration et la lourdeur de la procédure découragent les agents de contester leur notation. Pourtant cela devient l'élément central de la carrière administrative en ayant un impact sur les listes d'aptitude, mais aussi maintenant sur les tableaux d'avancement, les mutations, ...

Il ne faut rien laisser passer, les conséquences d'une notation moyenne peuvent être catastrophiques pour l'avenir.

5°) Questions diverses :

Nous avons porté 2 sujets :

- Les agents du SIP de Sarlat nous ont interpellé sur une situation totalement ubuesque, mais qui concerne tous les SIP. Les centres de contact, n'étant pas suffisamment dotés en personnel pour faire face aux pics de charge de la campagne IR et de la sortie des rôles, délestent certains coups de téléphone sur les SIP. Première aberration, les SIP renforcent un service qui devait les délester des coups de téléphone.

Oui mais voilà, quand on répond à ces délestages, et dans le même temps on fait l'accueil, on participe aux France Services, et que certains collègues télétravaillent, on ne peut pas répondre. Donc l'administration édite une liste de personnes à rappeler ...

Il serait quand même préférable, que si délestage il doit y avoir, que cela revienne dans le SIP concerné.

Le Directeur s'est engagé à faire remonter le sujet à l'inter-région.

- Demande de bilan : Nous avons demandé à ce que l'administration fasse un bilan complet des réformes engagées (Fusion des SIE, des SIP, création des SGC, ...) Hormis le fait que la direction trouve la demande prématurée, nous avons reçu la même réponse que pour le télétravail : Si je veux quand je veux et comme je veux.

Conclusion : Solidaires Finances Publiques 24 ne refuse pas le dialogue officiel dans les instances, mais à condition que cela soit utile. Utile aux agents pour faire avancer les revendications et utile pour avoir des éléments pertinents sur les sujets avancés.

Aujourd'hui, ce retour en instance ne nous satisfait pas. Nous ne voulons pas servir d'alibi à une apparence de dialogue sociale dès lors que nous ne sommes jamais écoutés, et surtout devant la pauvreté des documents fournis, nous ne voulons pas d'une discussion type café du commerce.

Pour un dialogue social de qualité qui fasse avancer la cause des agents de la DDFIP24, la balle est dans le camp de la direction. Le directeur décidera s'il souhaite la saisir ... Ou pas !

Vos représentants en CTL

Nicolas AUFRERE Nathalie SUBRENAT Jean-Jacques GLORY Stéphane BRELY